

Accueil Péri-scolaire Ronsard

Matin et Soir
3 - 17 ans

Horaires :

* 7h15 - 8h50 Primaires

* 7h15 - 8h55 Maternelles

(Les maternelles sont accompagnés jusque dans leur classe par les animateurs)

* 16h20 - 19h

A 16h20, l'inscription à l'accueil du soir sera dû, même si l'enfant part avant le goûter.

Accueil Péri-scolaire Pasteur

Matin et Soir
3 - 17 ans

Horaires :

* 7h15 - 8h40 Primaires

Pasteur

* 7h15 - 8h35 Primaire

Ronsard

* 7h15 - 8h35 Maternelles

* 16h10 - 19h

A 16h10, l'inscription à l'accueil du soir sera dû, même si l'enfant part avant le goûter.

Mercredis

Enfants scolarisés ou 3 ans révolus

Horaires : 3 - 17 ans

* 7h15 - 19h

Les animations du matin débutent à 9h30 jusqu'à 11h45 et celles de l'après-midi de 14h à 16h15 (Il est vivement demandé aux parents de bien vouloir respecter les

temps d'activité des enfants). L'inscription peut se faire en journée ou demi journée.

Attention : Prévenir impérativement 4 jours ouvrable avant en cas de désistement.



Accueil de Loisirs "Les Aventuriers"

Site de Ronsard, 6 avenue du 8 mai 1945 - 17610 CHANIERES

☎ : 05.46.91.57.83 - Mail : lesaventuriers17@orange.fr

VACANCES

Enfants scolarisés ou 3 ans révolus

3 - 17 ans

Horaires :

* Vacances : 7h30 - 19h

Les animations du matin débutent à 9h30 jusqu'à 11h45 et celles de l'après-midi de 14h à 16h15 (Il est vivement demandé aux parents de bien vouloir respecter les

temps d'activités des enfants). L'inscription peut se faire en journée ou demi journée.

Attention : prévenir impérativement 1 semaine avant en cas de désistement.

**COMMENT ÇA
MARCHE !**

Conditions :

* Compléter la fiche d'inscription et fiche sanitaire de l'association.

* Prendre connaissance et respecter le règlement intérieur.

* Fournir l'attestation d'assurance et le quotient CAF

ACCUEIL ADOS

11 - 17 ans

Horaires :

Le secteur Ados est ouvert aux mêmes heures.

Les programmes des Ados sont élaborés avec leur animateur/trice référent afin d'impliquer les jeunes dans leurs loisirs.

Tarifification spéciale : 30 € pour l'année (hors repas, goûters et sorties).



LA CAF finance ce lieu / Soutient apporté par la CDA